

# Face à la crise, sortir de l'austérité pour construire l'université du XXI<sup>e</sup> siècle

« *Le vieux monde se meurt, le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres.* » — Antonio Gramsci

## Introduction

Notre congrès s'ouvre dans un contexte inédit. Nous vivons une crise économique, sociale et écologique sans précédent. En France, dans l'opposition depuis plus de 10 ans, et après un quinquennat de sarkozysme, la gauche est revenue au pouvoir. Elle dispose, pour la première fois dans la V<sup>e</sup> République, de tous les pouvoirs institutionnels.

L'élection de François Hollande a suscité un important espoir de changement, notamment chez les jeunes. Fruit d'une volonté de rupture avec une droite de plus en plus autoritaire, xénophobe et réactionnaire et avec ses politiques libérales et austéritaires qui ont mené la France et l'Europe dans l'impasse, c'est l'espoir d'une autre répartition des richesses, d'un renouveau démocratique et de politiques au service du plus grand nombre qui s'est exprimé.

Cet espoir ne trouve que peu d'écho dans les actes du gouvernement. Alors que la crise et les contradictions du capitalisme atteignent un paroxysme, le gouvernement en entérinant le traité européen de stabilité financière se contraint à perpétuer l'austérité. Si les premiers mois du mandat ont permis des avancées qu'il faut saluer (abrogation de la loi TEPA, encadrement des loyers à la relocation...), la politique sociale menée depuis est marquée par la continuité, voire par une austérité renforcée.

Le « pacte compétitivité-emploi » illustre ces impasses : plutôt qu'un renforcement de l'investissement éducatif et de la protection sociale, comme le réclament les organisations syndicales dont l'UNEF, il fait de la réduction des cotisations sociales patronales et de la politique de l'offre l'alpha et l'oméga de la relance. Concernant le chômage des jeunes, il part du constat erroné d'une inadaptation des qualifications des jeunes au monde du travail, au risque d'une dérive adéquationniste faisant porter aux universités la responsabilité du chômage.

Pourtant, nombreuses sont les voix, y compris chez des économistes peu suspects de subversivité comme Paul Krugman ou Joseph Stiglitz, ou encore jusqu'à la très modérée Confédération européenne des syndicats, qui appellent à rompre avec l'austérité.

La situation de la France et de l'Europe appelle un changement de cap urgent. La crise actuelle, née de l'explosion de la bulle des *subprimes*, est la dernière manifestation d'une crise civilisationnelle de grande ampleur.

Depuis une quarantaine d'années, les crises de surproduction du système capitaliste ne cessent de se multiplier. Pour autant, rien n'a changé : la priorité ne cesse d'être donnée à la finance plutôt qu'aux salaires et à la protection sociale. La politique de la Banque centrale européenne et les plans « de relance » — en réalité, de sauvetage des banques — n'ont fait que renforcer le pouvoir des actionnaires et doper la spéculation.

Les contradictions internes du capitalisme sont apparentes : pour maintenir les taux de profits, la classe dominante fait pression sur les salaires et l'investissement public, grevant la consommation et *in fine* la production de richesses. Elle tente de la soutenir à grands coups d'emprunts, y compris étudiants, alimentant la spéculation et les crises... En Grèce, le PIB a reculé de plus de 20% « grâce » à ce traitement.

2013 s'annonce comme une année charnière. La France et l'Europe sont menacées de récession économique. Les destructions d'emploi et la précarité explosent, les inégalités ne cessent d'augmenter.

Ces politiques pèsent lourdement sur les conditions d'études et de vie des étudiants. La situation budgétaire d'un grand nombre d'universités est critique : situations de quasi-faillite, non-paiement des vacataires, suppressions de filières, dégradation des locaux... Les difficultés croissantes à se loger, le développement du salariat étudiant et l'appauvrissement des familles ont des conséquences lourdes sur la réussite dans l'enseignement supérieur, et donc demain sur l'emploi.

Il est grand temps d'inverser la logique et de remettre les besoins sociaux au cœur, sans quoi le pays s'enfoncera durablement dans la crise.

La responsabilité du mouvement social et de l'UNEF est primordiale. Les conservateurs et les libéraux sont à l'offensive pour installer un rapport de force défavorable au progrès social. Prétendant se poser en arbitre « neutre », à rebours du camp social qui a permis son élection, le gouvernement pèse dans leur sens : en témoigne l'accord minoritaire sur la « sécurisation de l'emploi », qui touchera particulièrement les jeunes.

L'enjeu pour le mouvement social, après le changement de majorité, est de créer une nouvelle dynamique de mobilisation pour obtenir un changement réel pour les populations ; à l'opposé d'un retour en arrière sur l'indépendance chèrement acquise face à la gauche de gouvernement.

Il nous faut donc assumer un désaccord grandissant avec le gouvernement, parce que sa politique économique social-libérale va à l'encontre de notre projet et de nos revendications. La mobilisation sur le mariage pour tous, revendication historique de l'UNEF, a montré que lorsque les progressistes maintiennent la pression, ils peuvent arracher des victoires, malgré les tergiversations et les reculs du gouvernement.

Être syndicaliste à l'UNEF en 2013, c'est mener conjointement bataille culturelle et bataille syndicale, pour inverser durablement le rapport de force social dans nos universités. C'est s'appuyer sur un rapport de force qu'elle construit en démontrant sa capacité à organiser son milieu et à le mettre en dynamique. C'est mener des mobilisations pour gagner immédiatement de nouveaux droits pour les étudiants et l'ensemble de la jeunesse et les mettre en perspective dans un projet global qui les crédibilise et prépare les combats de demain. Sauvegarder les acquis, gagner de nouveaux droits, préparer les victoires de demain, voilà la porte d'entrée du syndicat dans la période.

Cela implique des changements dans l'organisation et les modes de militantisme de notre syndicat. Son renforcement militant et électoral montre qu'il peut être un outil essentiel au service des étudiants. La nouvelle phase que représente le changement de majorité doit s'accompagner d'un nouveau souffle dans l'UNEF.

Notre mode de fonctionnement est pour l'essentiel hérité d'une séquence politique (la droite au pouvoir), syndicale (des forces corporatistes moins structurées) et sociale (avant la crise de 2007) qui n'est plus celle d'aujourd'hui. L'UNEF, pour être l'organisation de tous les étudiants, doit évoluer avec son milieu. Pour cela un débat doit être engagé en son sein sur ses objectifs et sur les moyens qu'elle se donne. Cette discussion doit construire des accords plutôt que chercher des clivages souvent artificiels nuisibles à son fonctionnement. Nous sommes convaincus qu'il est temps et possible d'avancer ensemble pour faire gagner toujours plus de droits aux étudiants.

C'est pourquoi il faut revoir les rythmes de l'organisation, la façon dont elle structure et intervient dans son milieu pour renforcer sa présence auprès des étudiants, la façon dont les camarades peuvent se saisir des débats.

La démarche syndicale de l'UNEF, c'est :

- Un syndicalisme de transformation sociale, qui assume de vouloir changer la société actuelle.
- Un syndicalisme qui compte d'abord sur le rapport de force pour faire avancer ses revendications, et donc sur le niveau de conscience et la capacité de mobilisation des étudiants.
- Un syndicat indépendant des institutions, du gouvernement et des partis, qui dans le cadre d'une majorité de gauche ne se pose *a priori* ni en ennemi, ni en partenaire mais intervient à partir de son analyse de la situation et des exigences des étudiants.
- Un syndicalisme qui s'appuie sur des revendications d'urgence pour les étudiants et les jeunes, qui les porte autant lors des élections universitaires et aux CROUS et dans les mobilisations, et les articule avec un projet global pour l'enseignement supérieur et la société.

# **1. L'enseignement supérieur et les étudiants fragilisés par la crise**

## **a. Les jeunes au cœur de la crise**

Les jeunes sont frappés de plein fouet par la crise. Loin de se cantonner à la sphère financière, elle frappe désormais toutes et tous. Ainsi, si les jeunes ne font pas exception, leur situation est d'autant plus grave qu'ils ne disposent pas des protections sociales accessibles au reste de la population.

### **Précarisation des jeunes et des familles : de nouveaux enjeux pour l'UNEF**

Dans les tourments économiques que nous connaissons, nous, syndicalistes, sommes confrontés à une situation nouvelle : d'une part, une dégradation de la situation des jeunes déjà étudiants ; d'autre part, l'arrivée de nouvelles générations à l'université dont la situation sociale sera d'autant plus précaire qu'ils auront vécu des situations familiales marquées par la précarité, les bas salaires et le chômage.

La précarisation des étudiants se traduira mécaniquement par une dégradation de la situation sociale et professionnelle des travailleurs qu'ils deviendront. Cela rend plus indispensable encore la mise en sécurité sociale des jeunes. Socle nécessaire à la reconnaissance d'un statut social de la jeunesse, une sécurité sociale des jeunes ne pourra se faire que pour et par les jeunes.

### **Le chômage des jeunes : unité et diversité**

La période 2013-2014 s'annonce décisive. La fuite en avant « rigoriste » des gouvernements entraîne l'Europe dans une récession plus profonde encore qu'en 2009.

D'ores et déjà, la crise touche particulièrement les jeunes. Selon le CEREQ, la génération sortie du système scolaire en 2007 connaît un taux de chômage de 18 % : quatre points de plus que la génération 2004. Le taux de pauvreté des 18-24 ans est passé de 17% en 2004 à 22,5% en 2010.

Tous les jeunes ne sont pas égaux face au chômage. Les non-diplômés sont particulièrement touchés : selon l'INJEP, en 2011, le taux de chômage des 15-29 ans diplômés de l'enseignement supérieur était de 9%, contre 22% pour les bacheliers et 46% pour les non-diplômés. Ce fossé tend à se creuser avec la crise.

## **b. Un service public de l'enseignement supérieur au bord de l'implosion**

Cette situation renforce l'exigence de démocratisation de l'enseignement supérieur. Pourtant, le service public d'enseignement supérieur connaît aujourd'hui une situation très difficile et sa démocratisation recule. Cette situation est le fruit de la rigueur, mais aussi de plusieurs décennies de politiques libérales.

Ces politiques ont conduit à un désengagement politique de l'État et à une mise en concurrence des universités, en cohérence avec les politiques européennes et notamment du processus de Bologne.

C'est notamment le cas de la réforme LMD, qui a entraîné la fin du cadrage national des diplômes. De plus en plus de parcours sélectifs ont été créés ; la carte des formations est devenue illisible et les inégalités se sont aggravées.

L'autonomie des universités, avec la LRU, est venue renforcer cette concurrence : pour obtenir des rallonges budgétaires (IDEX...), elles ont effectué une véritable course à la casse des droits collectifs.

Le passage aux « responsabilités et compétences élargies » a entraîné une fragilisation extrême des universités, les poussant à se tourner vers des financements privés via les fondations.

La mise en place des PRES et les processus de fusion ont appauvri l'offre de formation et le maillage territorial. Les grands établissements se sont multipliés, comme à Dauphine ou à l'Université de Lorraine, leur permettant de pratiquer des frais d'inscription plus élevés et une sélection à l'entrée.

Les PRES ont remis en cause la place du CROUS, notamment sur la question du logement étudiant, et ont éloigné les étudiants des lieux de décision.

Dans le même temps, l'augmentation des frais d'inscription par le gouvernement précédent a accentué la sélection sociale à l'université. Pire encore, les réformes potentiellement positives, comme la généralisation du contrôle continu, faute de moyens supplémentaires et dans un contexte de développement du salariat étudiant, n'ont en rien amélioré le taux d'échec.

## **c. L'austérité menace le service public d'enseignement supérieur et sa démocratisation**

L'austérité a des conséquences profondes sur le service public d'enseignement supérieur. Elle porte en elle la récession comme le partage des richesses la croissance. Les rentrées fiscales diminuant mécaniquement, le budget de l'enseignement supérieur, initialement annoncé comme

constant, sera finalement ponctionné de 250 millions. Par là même, elle hypothèque les conditions d'études de chacun et la réussite de tous.

Près d'un quart des universités sont susceptibles de faillite, tandis que plusieurs sont déjà placées sous tutelle de l'État. Selon la Cour des comptes, il manque 120 millions d'euros au budget de l'enseignement supérieur ne serait-ce que pour assurer la trésorerie des établissements.

Ce contexte de pénurie extrême conduit à un recul du nombre d'heures d'enseignement et de tutorat, à une précarisation et à un manque criant de personnels, avec des conséquences sur les pratiques pédagogiques, l'encadrement et le suivi des étudiants.

Cette dégradation générale du service public d'enseignement supérieur renforce les inégalités sociales à l'université, puisqu'elle fait reposer la réussite sur le capital culturel des étudiants.

L'UNEF affirme donc que l'austérité, loin de participer au « redressement du pays », aura des conséquences de long terme sur l'accentuation des inégalités sociales, l'accroissement du chômage de longue durée et crée les conditions d'une crise durable et profonde. C'est donc en tant que telle qu'il faut la contester, au-delà des baisses budgétaires dans l'enseignement supérieur.

Pour l'UNEF, la priorité est d'informer et de mobiliser les étudiants, en donnant un cadre national aux mobilisations sur les budgets, en combinant bataille budgétaire et bataille contre l'austérité. C'est ainsi que les étudiants, préoccupés par leurs conditions d'études, pourront se saisir de l'outil qu'est l'UNEF pour battre en brèche le dogme de la réduction des dépenses publiques.

## **2. L'UNEF à l'offensive pour enclencher un cycle de victoires**

### **a. Notre projet : l'égalité entre les étudiants, l'émancipation de toutes et tous**

#### **Démocratiser l'enseignement supérieur**

L'UNEF entend porter un véritable projet de société, fondé sur une analyse de la crise.

Les progrès scientifiques et technologiques de la fin du 20<sup>e</sup> siècle et la « révolution informationnelle » ouvrent des possibilités immenses de progrès social, à condition de permettre une appropriation démocratique des savoirs. Cela demande de faire de l'élévation générale du niveau de qualification un objectif central. La démocratisation de l'enseignement supérieur est la question centrale de notre combat. C'est la condition d'un progrès économique et social partagé qui permettra l'émancipation de toutes et tous.

La massification de l'enseignement supérieur depuis les années 1970 ne s'est pas traduite par sa démocratisation. La part des étudiants issus des milieux populaires dans l'enseignement supérieur ne cesse de baisser. Les politiques qui y sont menées, mais aussi la crise, ont accentué ce phénomène.

L'université doit permettre la réussite de tous et d'acquérir les qualifications qui les protégeront dans le monde du travail. Le savoir ne doit pas être soumis à des objectifs de rentabilité et aux exigences du marché.

Nous ne pouvons nous résoudre à ce que seulement 40% d'une classe d'âge accède à un diplôme de l'enseignement supérieur : c'est le fruit d'inégalités causées par des déterminismes sociaux. Un enseignement supérieur démocratisé doit se fixer l'objectif de permettre à chacun de construire librement son projet de vie, selon ses aspirations, d'acquérir un haut niveau de formation et de qualification, d'accéder à un emploi stable et bien rémunéré.

Cet objectif ne pourra être atteint que s'il est possible à chacun d'accéder à la formation de son choix. Les logiques de sélection se doivent donc d'être écartées, à l'université, notamment en M2, dans les DU, les doubles licences... et à l'entrée de tous les établissements. L'UNEF réaffirme aussi l'objectif d'une gratuité totale de l'enseignement supérieur.

### **Une révolution pédagogique au service de la réussite de toutes et tous**

Bien souvent prétexte à une sélection qui ne dit pas son nom, les modalités de contrôle de connaissances (MCC) sont aujourd'hui davantage un moyen de sanction et de tri social. L'évaluation doit au contraire être formative et viser la progression de l'étudiant : elle doit être conçue comme un outil pédagogique et non comme un couperet.

Les MCC doivent être revues pour faire face à la diversité de profil des étudiants (étudiants salariés, chargés de familles...) en leur ouvrant diverses possibilités (contrôle terminal ou continu, mix des deux...).

La pédagogie constitue un facteur décisif de la réussite. Or, les enseignants sont la plupart du temps livrés à eux-mêmes devant des cohortes d'étudiants. Symptôme d'un système universitaire qui oublie trop souvent les étudiants, la formation des enseignants-chercheurs n'intègre pas l'enjeu pédagogique.

C'est une révolution pédagogique qu'il faut engager en faisant de l'étudiant l'acteur de son apprentissage, condition d'une appropriation des savoirs et des savoir-faire. Nous organiserons cette révolution autour de trois axes :

- Les enseignements doivent se dérouler avec des effectifs réduits, notamment en première année, permettant un meilleur encadrement et un suivi individualisé. Il faut rompre avec la logique CM-TD en introduisant des niveaux intermédiaires (séminaires).

- Les méthodes d'enseignement doivent inclure une pédagogie adaptée à tous les profils, fondée sur une meilleure interactivité. La place des travaux de groupe doit être renforcée pour désindividualiser le travail personnel.
- L'accent en L1 doit être mis sur la propédeutique afin que l'autonomie dans le travail ne soit pas un préalable social à la réussite, mais bien l'objet d'un apprentissage pour tous les étudiants.

### **Lutter contre la sélection géographique, une université de proximité**

L'UNEF s'oppose à la concentration démesurée des établissements universitaires au sein des grandes villes, qui contribue à l'accentuation du déterminisme social par la sélection géographique. Les fusions d'université conduisent, dans un contexte de rigueur, à renforcer ce phénomène, avec des suppressions de formations et de filières amenant la disparition d'une offre équitable sur le territoire.

Dans le cadre d'un cadrage national des contenus des formations, il est nécessaire de repenser la carte universitaire afin de l'adapter aux besoins actuels et d'assurer un véritable maillage territorial et une répartition équitable des formations sur le territoire. Loin de reléguer aux universités de proximité les formations de premier cycle et les cursus courts, une nouvelle carte universitaire doit articuler accès facilité à la formation et nécessaire mobilité des étudiants. Permettre à tous les étudiants de pouvoir suivre le cursus de leur choix, c'est amener les formations au plus près des lieux d'habitation des jeunes, mais également permettre leur mobilité dans l'académie.

### **Un même diplôme, un même niveau de financements**

Le budget de l'enseignement supérieur doit être considérablement augmenté pour répondre aux besoins de formations. Il faut en finir avec le financement par projet et revenir à une logique de subvention récurrente, réduire par le haut les inégalités entre établissements et formations : un étudiant en université représente un investissement de 4 000 € contre 11 000 € dans les CPGE. L'inégalité entre filières est encore plus criante si l'on regarde, au sein des établissements, les différences entre composantes.

L'UNEF se battra pour le retour à un financement 100% public des universités par l'État, selon des critères objectifs de financement (entretien des locaux, dotation par étudiant selon les formations quelle que soit leur localisation...).

### **Repenser l'orientation**

L'orientation est un enjeu essentiel pour la réussite de tous. Or les étudiants sont livrés à eux-mêmes face à ce défi, sans aucune procédure d'accompagnement.

En premier lieu, c'est le système Admission PostBac qui doit être entièrement revu, tant il est la caricature de cette absence d'accompagnement. Mais l'orientation n'est pas uniquement



l'affaire des lycéens. Il faut permettre à tous les étudiants de pouvoir se réorienter, de passer d'une formation à l'autre en facilitant les passerelles entre les disciplines.

Or, on assiste à une fracture avec le lycée, qui se traduit par une grande difficulté des étudiants de première année à s'adapter aux rythmes et aux méthodes de l'université. Le passage d'enseignements multiples à une monodisciplinarité brutale est très souvent mal vécu par les étudiants. Sans pour autant tomber dans l'écueil des parcours différenciés, il nous faut exiger des formations transdisciplinaires par grands domaines de formation, du moins en L1, pour cheminer vers une spécialisation progressive qui limiterait de fait les « erreurs » d'orientation et permettrait à chacun que construire progressivement son parcours universitaire.

### **Donner toute sa place à la recherche**

L'enjeu de la démocratisation concerne également la recherche. Il est en effet primordial de ne pas laisser aux mandarins et aux entreprises le monopole de la parole légitime en matière de recherche : les étudiants doivent être partie prenante de la définition de la politique de recherche des établissements.

La recherche ne doit plus faire l'objet d'une vision étriquée qui la réserverait au 3<sup>e</sup> cycle mais doit être appropriée par les étudiants tout au long de leur parcours universitaire. Moteur de l'accroissement des connaissances, elle est aujourd'hui menacée par le sous-financement et tend à être toujours davantage orientée vers des objectifs de rentabilité. Nous voulons garantir une autonomie scientifique aux chercheurs et leur donner les moyens de mener à bien leurs travaux. L'État doit réinvestir massivement dans la recherche afin d'assurer aux laboratoires des financements pérennes.

Renforcer et démocratiser la recherche passe également par une augmentation du nombre d'allocations de thèses et une sécurisation du parcours des étudiants-chercheurs afin de lutter contre la précarité dans laquelle ils sont enfermés pendant et après leur thèse.

### **Mettre les jeunes en sécurité sociale**

Si toutes les inégalités d'accès à la formation et de réussite ne se résoudront pas par la seule redistribution pécuniaire, la précarité financière est la première cause de renoncement aux études et le salariat étudiant la première cause d'échec. Sous-financé, donnant la primauté à la situation sociale de la famille, considéré comme un outil de redistribution et non comme un outil permettant l'accès de tous à la formation, notre système d'aides sociales est à bout de souffle.

Ce système familialiste et daté souffre de trois défauts : il n'est ni efficace, ni lisible, ni juste si l'on met en regard les sommes mobilisées par les bourses sur critères sociaux et l'exonération de la demi-part fiscale. Il exclut par nature toujours plus d'étudiants et ne reconnaît ni les situations d'indépendance existantes ni le droit à l'autonomie.

Face aux effets de la crise, l'UNEF porte une réorientation des crédits publics pour la création d'un statut social des jeunes en formation dont l'allocation d'autonomie est un des piliers.

Notre projet s'articule autour de trois enjeux : la reconnaissance de l'aspiration à l'autonomie de tous les jeunes ; la rupture avec la phase de « bizutage social » qu'ils subissent, présentée comme légitime parce qu'elle constituerait une phase d'apprentissage ; la reconnaissance que l'investissement dans l'éducation relève d'une responsabilité de l'État en tant que bien public d'intérêt national économique et politique. L'allocation d'autonomie est la première étape vers la création d'un présalaire étudiant, nouvelle branche de la sécurité sociale.

Notre projet est fondamentalement incompatible avec l'instauration d'un système de financement individuel de la formation basé sur des prêts. Ce système induit en effet une relation individuelle avec l'accès à la formation, renforçant l'autocensure face aux incertitudes financières ; de plus, il conduit à l'endettement massif d'une génération entière avant même qu'elle rentre dans la vie active.

L'ouverture de ce nouveau transfert financier intergénérationnel est le socle de notre projet. Il doit s'accompagner d'un grand bond en avant pour les droits étudiants : le droit au logement, à la santé, aux transports et à la culture constituent des volets qu'il faut adjoindre à l'allocation d'autonomie.

Les étudiants doivent également se saisir de leur devenir une fois sortis de l'université. L'insertion professionnelle fait partie de « l'âge de la formation » et doit ouvrir le droit à l'accès aux minimas sociaux (RSA) mais également à des dispositifs de protection sociale spécifiques comme le volet « recherche du premier emploi » de l'allocation d'autonomie, et à une prise en compte des années d'étude dans le calcul des annuités de cotisation. Les politiques d'emploi spécifiques qui font des jeunes une catégorie sous-qualifiée de la population sont pour nous inacceptables.

L'UNEF se mobilisera, en lien avec les organisations professionnelles, notamment contre l'accord sur la flexibilité de l'emploi.

### **Le CROUS, service public de référence de la vie étudiante**

Les CROUS doivent redevenir les véritables opérateurs des services étudiants. Ils sont les seuls organismes publics qui permettent d'assurer une continuité des aides sociales sur le territoire et associent les étudiants aux décisions.

Loin de faire de *l'opérateur historique* un fétiche, c'est bien parce que les CROUS sont l'organisme dans lequel peuvent s'exprimer les étudiants et la communauté universitaire qu'ils doivent être replacés au centre de la gestion des aides sociales et de la vie universitaire. En ce sens, l'UNEF exige l'intégration des aides indirectes dans une perspective d'autonomisation des

étudiants, tel le retour du ticket U à 2,5 € et le déploiement de moyens visant à atteindre un minimum de 50% d'étudiants en cité U au plus vite.

## **b. Trois défis fondamentaux à surmonter**

### **L'intransigeance de Bercy, le malheur de la rue Descartes**

Force est de constater qu'aujourd'hui, c'est la continuité qui prévaut tant pour l'enseignement supérieur que pour les politiques d'aides sociales.

En faisant de la réduction de la dette le critère du « redressement », le gouvernement ne rompt pas avec les politiques qui ont conduit à la dégradation de l'enseignement supérieur.

Notre démarche syndicale ne peut s'affranchir d'une bataille contre l'austérité, parce qu'elle entre directement en conflit avec notre projet. Il faut souligner la contradiction entre la priorité affichée à la jeunesse et la réalité de la politique du gouvernement. Nous affirmons qu'il n'y aura pas de sortie de crise sans une augmentation massive de l'investissement éducatif qui permette d'en finir avec le coût social de la précarité et du chômage.

L'UNEF refuse que la réforme des aides sociales serve de prétexte à des économies supplémentaires sur le dos des étudiants et des familles.

### **Une loi-cadre de continuité qui ne répond pas aux enjeux de l'enseignement supérieur**

L'avant projet de loi-cadre sur l'enseignement supérieur ne s'oriente pas vers une rupture avec la logique de l'autonomie et la LRU. Il se contente surtout de répondre à la marge aux « incohérences » de cette dernière.

Si il comporte des avancées qu'il convient de saluer, comme la modification du statut des grands établissements ou la réintroduction du principe d'un cadrage national des diplômes, il présente des risques importants : fusion CEVU/CS dans un conseil académique, droit de vote des personnalités extérieures au CA, accréditations confiées aux communautés d'universités...

Mais surtout, l'avant-projet pêche par ses manques.

Sur le cadrage national des diplômes, la fixation des modalités d'accréditation par arrêté risque de n'avoir aucune effectivité avec une procédure d'accréditation qui ne prévoit qu'une évaluation *a posteriori*.

Sur la démocratie universitaire, la composition proposée des conseils d'administration ne revient pas sur les équilibres de la LRU. Pire, le droit de vote donné aux personnalités extérieures réduit le poids des représentants élus.

Le contrat pluriannuel unique par territoire obligera les établissements isolés à se tourner vers un regroupement ou une fusion. Les dotations de l'État seront attribuées aux communautés d'université qui les répartiront entre établissements. Dans le cadre budgétaire actuel, cela ne peut que conduire à renforcer la mise en concurrence et affaiblir le maillage territorial.

L'ajout dans les missions de l'ESR de la « compétitivité » est pour nous inacceptable. Elle tend à entériner une logique de compétition entre territoires que nous refusons.

Si la conclusion de conventions entre CPGE et universités va dans le bon sens, aucune mesure concrète n'est prise en vue d'un rapprochement entre écoles et universités.

La transformation de l'AERES en Haut conseil à l'évaluation ne résout en rien le problème d'une évaluation par des « experts » et non par des instances démocratiques. Pire, la nouvelle procédure d'accréditation renforce le rôle de cette instance.

Ce texte entérine un désengagement politique dans la gestion du service public d'enseignement supérieur, qui nourrit la mise en concurrence des établissements.

### **Mener la bataille d'idées pour défendre le projet d'autonomie**

La rigueur n'est pas la seule difficulté que nous rencontrons. Une frange de notre propre camp social est convaincue que les jeunes ne doivent être appréhendés qu'à l'aune de leur situation familiale.

L'état du modèle nataliste, familiariste, et à bien des égards patriarcal de notre système social doit être combattu. Nous devons faire valoir que la protection sociale est un droit collectif, qui correspond à la possibilité ouverte à tous d'accéder à un service indispensable à la réalisation de son propre projet personnel et à son émancipation.

### **c. Les perspectives syndicales pour l'UNEF**

Notre démarche est celle du syndicalisme de transformation sociale. Notre objectif est la construction d'un rapport de forces, alliant victoires locales et nationales et projet global pour l'université et la société.

Pour l'UNEF, élections étudiantes et mobilisations sociales sont deux outils importants de la construction du rapport de force. Si les élections permettent d'établir des rapports de force localisés ou nationaux et de toucher davantage d'étudiants, les mobilisations sociales sont le moment privilégié où se développent la conscience et le niveau de revendication des étudiants. Ces dernières devront être au cœur de l'activité de l'UNEF à la rentrée prochaine face aux pénuries budgétaires.

C'est cette démarche, fondée sur des revendications concrètes et la construction permanente du rapport de force, qui doit nous permettre de poser les bases de nos victoires futures et de la concrétisation de notre projet syndical.

### **Rompre avec la mise en concurrence des universités**

Le projet de loi-cadre n'est en l'état clairement pas satisfaisant et ne rompt pas avec les logiques qui ont prévalu jusqu'ici.

L'UNEF revendique un cadrage national des diplômes pour mettre un terme à la concurrence entre universités et académies. Il devra comporter *a minima* les éléments suivants : intitulés, volume horaire, répartition CM / TD, modalités de contrôle de connaissances, contenu des enseignements.

L'accréditation des diplômes devra se faire *a priori* et par un CNESER démocratisé et rendu décisionnel. Un avis conforme du CNESER sera nécessaire pour les actes du ministère.

L'UNEF est opposée à la création d'un conseil unique regroupant CEVU et CS. Le CEVU doit devenir décisionnel en matière de modalités de contrôle de connaissances et se défaire une fois pour toute de son statut de caution démocratique pour les orientations politiques de l'université.

La démocratie universitaire est au cœur de notre combat syndical. Les étudiants doivent être représentés à tous les niveaux de l'université en nombre suffisant pour que ceux pour qui l'université existe la gouverne avec les personnels. En cohérence, nous nous opposons à la présence et au droit de vote des personnalités extérieures au conseil d'administration, bien souvent issus du patronat local.

La loi prévoit la création de communautés d'universités, censées remplacer les PRES. Si les évolutions démographiques nécessitent une refonte de la carte universitaire, c'est bien le maintien d'une université de proximité qui est en jeu. La cohérence du maillage territorial ne peut être assurée que par une vision nationale afin d'éviter la mise en concurrence de pôles régionaux. Cela doit être mis au cœur des travaux du CNESER dans les prochains mois.

La gouvernance des communautés d'université est particulièrement obscure, avec un nombre considérable de personnalités nommées et non élues. Les universités doivent être confiées aux enseignants, aux personnels et aux étudiants.

L'UNEF demande à ce qu'une nouvelle loi bien plus ambitieuse soit élaborée, qui rompe définitivement avec la logique de la LRU.

Il faut revenir sur l'autonomie financière des universités. Cela commence par la reprise en main par l'État de la gestion des salaires.

La LRU a renforcé le statut et les pouvoirs du président d'université. Nous demandons une répartition en trois tiers entre enseignants, personnels et étudiants. Le CEVU et le CS doivent voir leurs prérogatives augmenter au détriment de celles du CA.

Il faut aussi mettre fin au diktat de l'AERES. Sans légitimité aucune, elle impose aux universités des logiques comptables déconnectées des besoins réels des formations. Il faut donc la supprimer et redonner toute sa place à un CNESER démocratisé.

Les diplômes universitaires doivent être réintégrés dans le droit commun car ils vont à l'encontre du cadrage national des diplômes et font l'objet de frais d'inscription dérogatoires.

### **Dès maintenant, s'engager dans la voie vers une allocation d'autonomie**

Nous défendons une montée en charge progressive du statut social pour l'ensemble des étudiants. L'ouverture des négociations avec le gouvernement montre, au-delà des désaccords en son sein, qu'il reste extrêmement frileux sur la remise en cause du système familialiste. Plus inquiétant encore, il n'envisage pas d'augmenter les moyens consacrés aux aides sociales. Pour l'UNEF, cette réforme ne peut se faire à coût constant.

Notre démarche s'articulera en deux temps : obtenir des avancées sociales par le redéploiement de la demi-part fiscale ; et arracher un investissement qui permettra d'approfondir la logique de défamilialisation.

Nous nous battons pour obtenir une augmentation immédiate des bourses de 50% et celle du nombre de boursiers, pour atteindre 50% de boursiers. La prise en compte des situations d'indépendance financière des étudiants doit donner lieu à l'obtention d'une première mouture de l'allocation d'autonomie.

L'UNEF réaffirme la nécessité d'une dotation financière pérenne du CROUS pour assurer le versement des bourses à date fixe. Déjà insuffisantes pour lutter contre la précarité des étudiants, leur versement sporadique aggrave leur situation financière.

Nous défendons une généralisation de la défamilialisation des étudiants. Un outil simple existe : rendre fiscalement indépendants les jeunes rendrait caduque la demi-part fiscale dont bénéficient certaines familles. Dès lors, et à titre transitoire, le foyer fiscal d'origine de l'étudiant peut déclarer verser à ce dernier une pension alimentaire. Le montant de l'allocation d'autonomie pourrait être basé ainsi sur l'ensemble des revenus déclarés par cet étudiant.

Ainsi, ce dispositif entraînerait trois conséquences principales :

- allié à un taux de substitution adéquat, il rendra inintéressant financièrement le salariat étudiant ;
- il permet d'ouvrir à tous l'accès à l'aide sociale ;
- un bon ciblage du dispositif permettra de rendre progressivement fiscalement peu intéressant les transferts familiaux, rendant logique et nécessaire la dotation pour tous les étudiants d'une aide d'un montant « quasi similaire ».

### **Redonner aux stages une véritable vocation pédagogique**

Les stagiaires sont aujourd'hui bien souvent des travailleurs « gratuits » et ultra-précaires. L'UNEF exige un encadrement strict des stages, qui doivent avoir un caractère pédagogique et faire l'objet d'un suivi personnalisé à la fois par l'établissement et dans l'entreprise. Les stages hors cursus ou sans lien avec la formation doivent être systématiquement interdits.

L'UNEF demande que les stagiaires soient rémunérés à 75% du SMIC et qu'ils disposent des mêmes droits et protections que les travailleurs en CDD. La lutte contre l'utilisation de stagiaires pour remplacer des salariés — aujourd'hui illégale — doit être renforcée.

### **Donner une cohérence aux batailles budgétaires : défendre l'investissement éducatif**

Notre projet syndical nécessite de mener une bataille idéologique et matérielle pour défendre un investissement éducatif massif.

L'UNEF exige un plan pluriannuel d'investissement dans l'enseignement supérieur. Il devra à la fois : augmenter le niveau global de financement de l'enseignement supérieur ; revoir les modalités d'allocation des moyens (SYMPA) pour réduire les écarts de dotation actuels et sortir des logiques d'appel d'offre ; prévoir un nombre important de recrutements de personnels enseignants et BIATSS.

Dans bien des universités, il existe des mobilisations et de très vives inquiétudes. L'UNEF développera et relayera ces mobilisations. Notre responsabilité est de leur donner une visibilité nationale, un cadre cohérent, en lien avec l'intersyndicale de l'ESR, et imposer, au-delà de problèmes locaux, un changement de cap économique du pays.

### **Un droit au logement pour toutes et tous**

Ces dix dernières années, les politiques de logement à destination des étudiants ont été profondément insuffisantes, les objectifs du Plan Anciaux n'ayant été atteints. Les étudiants sont particulièrement touchés par la crise du logement, particulièrement dans les grandes agglomérations qui concentrent la plupart des lieux d'études.

L'UNEF exige une revalorisation immédiate des APL et leur indexation sur l'IRL, un plan de construction de logements sociaux du CROUS, un encadrement des loyers du parc privé ainsi qu'un blocage immédiat des loyers des Cité U.

### **Le droit à la culture, pilier de l'émancipation intellectuelle**

L'accès à la culture est une condition de l'émancipation intellectuelle. Or, les barrières financières qui restreignent l'accès à la culture pour tous s'ajoutent aux barrières sociales et culturelles. Les logiques de marchandisation de la culture vont à rebours de sa démocratisation. La culture étant un bien public, l'UNEF exige qu'il en soit fait une gestion publique pour le bien commun et de tendre à la gratuité de son accès.

La généralisation de l'accès à la culture doit s'accompagner d'un travail sur les schèmes de reproduction sociale qui conduisent à évincer les classes populaires de la culture de la classe dominante, pourtant la plus valorisée dans notre cursus universitaire.

### **Régularisation et égalité pour les étudiants étrangers !**

La situation des étudiants étrangers est particulièrement alarmante : ils sont victimes d'une grande précarité sur le plan administratif, pédagogique et financier.

Si la mobilisation a conduit au retrait de la circulaire Guéant, la condition de ces étudiants n'a pas réellement changé. Le gouvernement n'a toujours pas opéré les ruptures nécessaires avec les politiques qui pendant 5 ans ont dégradé leurs conditions de vie et d'études. L'UNEF exige donc la régularisation de tous les étudiants sans-papiers.

Il est urgent d'abroger le décret du 6 septembre 2011 et d'ouvrir des négociations pour une réécriture du CESEDA. Il est de surcroît nécessaire d'ouvrir le système d'aides sociales aux étudiants étrangers et de mettre en place un titre de séjour pluriannuel. Les inégalités entre étudiants selon leur nationalité doivent cesser !

L'UNEF soutient les collectifs d'étudiants étrangers, et notamment sans-papiers, qui s'organisent pour défendre leurs droits. Elle s'engage au quotidien pour défendre les intérêts de ces étudiants, non pas à leur place mais à leurs côtés. La mobilisation pour les droits des étudiants étrangers est un élément du rapport de force à construire pour de nouveaux droits pour les étudiants : l'UNEF fait donc de cette question un enjeu majeur.

## **3. Faire de l'UNEF un acteur du front social**



### **a. Offrir un destin commun à notre génération**

En 2010, lors du mouvement sur les retraites, étudiants et salariés manifestaient ensemble. Ce mouvement prenait un sens tout particulier pour les jeunes : qu'ils soient étudiants, précaires, salariés, ils battaient ensemble le pavé pour leurs droits.

Les jeunes ont ainsi su apporter un démenti à tous ceux qui cherchaient à les opposer. En distinguant les jeunes des banlieues, les jeunes issus des milieux populaires, les jeunes privilégiés..., les libéraux font des inégalités sociales familiales préexistantes la justification d'une hétérogénéité des droits.

#### **Reconnaître l'hétérogénéité de la jeunesse, lui donner une dynamique commune**

Cela nous invite donc à affiner notre analyse du milieu étudiant et de la jeunesse.

La jeunesse n'est pas une entité homogène, unie, parlant d'une seule voix. Les conditionnements sociaux font de la jeunesse un groupe unique mais hétérogène, mu par des processus complexes. Affirmer cette réalité ne doit en aucun cas nous conduire à opposer des groupes les uns aux autres. Car si les jeunes connaissent effectivement des situations et des problématiques différentes en fonction de leur origine sociale, de leur situation personnelle ou géographique, notre rôle est de faire émerger ce qui les unit.

Ainsi, tenant compte d'une image non pas idéalisée mais bien ancrée dans la réalité de ce qu'est la « jeunesse », nous affirmons qu'elle possède un désir commun d'autonomie et d'émancipation. Faire ses propres choix, construire son propre parcours de vie, avoir la possibilité de faire des études longues ou d'apprendre un métier en toute indépendance de ses parents et des contraintes financières et géographiques, voilà l'aspiration commune aux jeunes de notre société.

En reconnaissant cette hétérogénéité de la jeunesse, l'UNEF est ainsi pleinement en mesure d'être le syndicat de *toutes et tous* et de se positionner comme un acteur incontournable sur toutes les questions concernant la jeunesse, qu'il s'agisse de l'emploi, de la formation, du statut social ou encore de la santé.

On constate aujourd'hui une fracture dans la jeunesse entre ceux qui ont les moyens de poursuivre des études supérieures longues d'un côté, et ceux qui privilégient les cycles courts professionnalisants de l'autre. Pour autant, le fils ou la fille de cadre tout autant que la fille ou le fils d'ouvrier aspire à une réelle autonomie. L'UNEF a ce rôle important d'unifier la jeunesse autour des revendications qui répondent à cette aspiration commune.

L'UNEF se distingue du corporatisme par sa démarche ancrée résolument prospective et dynamique. Il est souvent d'usage de dire que le syndicat défend les intérêts moraux et matériels des étudiants ; il faut ajouter que nous défendons non seulement les étudiants

d'aujourd'hui, mais également les étudiants de demain et des jeunes qui sont aujourd'hui privés d'un droit à l'éducation.

## **Quelle place pour l'UNEF dans le mouvement social ?**

L'université est un lieu où se côtoient étudiants, personnels et enseignants, que les libéraux tentent sans cesse d'opposer entre eux.

La défense du service public et d'un enseignement supérieur démocratisé sont des enjeux qui concernent toutes ces catégories et au-delà. C'est pourquoi nous nous mobilisons sans cesse pour rassembler notre camp social et faire avancer ses revendications.

L'UNEF cherche donc en permanence à construire l'unité syndicale et les rassemblements les plus larges possibles sur des objectifs communs. À ce titre, elle est pleinement partie prenante du mouvement social. Syndicat à part entière, l'UNEF a vocation à s'exprimer plus largement que sur les questions universitaires, parce que la vie d'un étudiant dépasse largement ce cadre. Organisation altermondialiste, elle s'inscrit dans l'objectif d'une coordination de tous les mouvements sociaux.

### **Combattre toutes les discriminations**

Si les inégalités de revenus et de patrimoine impactent directement l'accès à l'enseignement supérieur, elles ne constituent pas l'unique forme de discrimination pour les jeunes.

Les discriminations liées au genre, à l'orientation sexuelle, à la couleur de peau... constituent également des causes fragilisant la réussite des parcours universitaires et de formation.

L'UNEF s'engage pour lutter contre ces discriminations dans les universités et dans la société. Nous devons être intransigeants face aux pratiques discriminatoires et créer des larges rassemblements pour s'y opposer.

Syndicat de transformation sociale, l'UNEF mène le combat pour l'égalité et contre les discriminations au-delà des universités. Ainsi, le FECR qui ne se déroule plus uniquement dans l'enceinte des établissements, est un bon exemple du type d'intervention qui doit être celle du syndicat dans les deux prochaines années. L'UNEF s'implique pleinement dans les initiatives militantes et mobilisations pour l'égalité (mobilisation pour le mariage pour tous, collectifs antiracistes...).

Face à la progression de l'extrême droite, y compris dans les universités, l'UNEF s'investit pleinement dans la lutte antiraciste et antifasciste. L'UNEF renforcera cette dimension importante de son action syndicale dans les deux ans à venir.

## **Un syndicat féministe**

L'UNEF est une organisation féministe, déterminée à lutter contre la domination de genre et le patriarcat.

Les pratiques sexistes restent monnaie courante à l'université : les affiches et les soirées organisées par les corporations en sont un triste exemple. L'enseignement supérieur aujourd'hui reste profondément marqué par les inégalités de genre et son fonctionnement entretient leur reproduction : orientation genrée, moindre présence des femmes dans les niveaux master et doctorat...

Notre action doit intégrer cette dimension et la nécessité d'une bataille idéologique contre ces processus de ségrégation. L'objectif d'égalité doit être intégré dans nos réflexions et nos batailles sur l'orientation, les filières, les modalités de contrôle des connaissances...

Notre engagement féministe doit également interroger notre propre organisation. L'UNEF s'engage à respecter strictement l'exigence de parité sur ses listes, à créer les cadres permettant d'impliquer davantage les militantes (comme par exemple l'expérimentation de réunions non-mixtes), à travailler sur la répartition des tâches et des responsabilités dans le syndicat...

### **b. Changer nos pratiques syndicales**

#### **Un syndicat rassemblé dans la bataille syndicale**

L'arrivée de la gauche au pouvoir et l'exacerbation de la crise économique et sociale doivent nous conduire à interroger nos pratiques et notre positionnement syndicaux.

L'UNEF ne peut se satisfaire de fonctionner sur la base des divergences syndicales qui sont le fruit d'une période politique dépassée. Le risque serait grand pour la vitalité démocratique de l'organisation et pour son orientation, que nos débats soient cristallisés par des tendances jouant des rôles attribués et bien établis et dont nous avons hérité.

Le mode de fonctionnement en tendance doit permettre l'expression la plus large possible des adhérents sur un projet syndical partagé, pour permettre à l'UNEF d'être un véritable syndicat de masse en tenant compte des divergences d'analyse syndicale. Or, dans le fonctionnement actuel, des militants de différentes tendances, qui pourraient partager des positions communes ne trouvent pas de cadres adéquats pour les exprimer, et c'est au final la force de l'UNEF dans son ensemble qui en pâtit.

Nous ne nous satisfaisons plus de cette situation. Bien loin de vouloir revivre les débats historiques qui ont animé l'UNEF, nous souhaitons construire de nouvelles expériences militantes, les expérimenter et les faire mûrir.

Plusieurs chantiers nous semblent à ce titre indispensables.

*Une vraie révision de l'implantation territoriale des structures syndicales :*

Au cours des dernières années la carte universitaire s'est profondément modifiée. L'analyse des résultats électoraux de l'organisation démontre la nécessité d'une présence quotidienne sur chaque site universitaire. Il nous faut donc réformer l'implantation et la coordination des AGE et des CAS sur le territoire. C'est une vraie réflexion collective entre militants et tendances qu'il faut engager.

*Une nouvelle organisation des CN :*

Les collectifs nationaux sont des moments importants pour la cohésion de l'organisation. Ils répondent à des objectifs variés : définition de l'orientation syndicale, renouvellement des instances et formation des camarades. Le développement des équipes militantes de l'UNEF au cours des dernières années a induit une inadéquation de la forme actuelle des CN avec l'objectif d'une pleine appropriation des débats par les camarades.

Les changements récents, notamment l'organisation de tables rondes thématiques sont une bonne expérimentation mais ne répondent pas à cette difficulté : comment susciter la participation d'un maximum d'étudiants dans des rencontres à plus de 800, comment offrir aux adhérents des formations et ateliers enrichissants auxquels ils peuvent participer, et non à des cours magistraux à la pédagogie infantilisante ? Il nous faut faire de ces événements de vrais moments de décisions politiques et non pas uniquement d'explications des débats internes. Un temps plus important doit être sanctuarisé pour permettre au plus grand nombre de militants d'intervenir, en tant qu'experts de leur milieu. Il faut une mutualisation des expériences par la participation collective.

*Une nouvelle organisation des congrès :*

Nous ne pensons pas que l'organisation des congrès telle qu'elle est proposée aujourd'hui par la Tendance Majorité Nationale soit à même d'amplifier le rapport de force de l'organisation, ce qui est habituellement le second objectif, louable, de l'UNEF au moment de leur tenue. Les statuts de l'UNEF doivent indiquer seule la prise en compte égale des voix (une voix, un mandat) est à même de garantir l'expression démocratique des adhérents. Le mode électoral actuel freine l'expression démocratique des tendances et transforme les débats d'idées en guerre ouverte de territoires. Ces batailles stériles récurrentes accaparent une année militante sur deux et empêchent de se consacrer aux priorités locales.

L'objectif est de dépasser les défauts du mode de fonctionnement en tendance actuel en devenant des groupements de pratiques syndicales capables de travailler en commun pour améliorer la capacité d'analyse et d'action du syndicat.

## **L'autonomie des AGE : l'expertise locale garante de notre efficacité**

Structures souples qui permettent d'épouser les réalités locales, les AGE sont le moyen pour l'UNEF de coller à son milieu. La force de notre syndicat est d'être présent à la fois localement et nationalement, sans jamais opposer les deux dimensions. L'UNEF se caractérise par ce double mouvement : décliner une orientation nationale à l'échelle locale, prendre en compte les réalités locales dans l'élaboration de la ligne nationale.

En ce sens, se couper de la base locale reviendrait à affaiblir la position nationale, et ignorer la nécessité d'une cohérence nationale serait préjudiciable à l'action de chaque AGE.

Il est nécessaire de donner la possibilité à l'ensemble des camarades, à travers la formation, de s'approprier le fond de son activité, d'être capable de créer son propre matériel (tract, affiches etc.), d'organiser son planning militant en fonction à la fois des campagnes nationales, mais également des réalités locales. C'est la garantie d'avoir une action qui se pérennise par une véritable transmission d'expériences militantes permettant à la fois d'être effectivement expert de notre milieu, mais également de pouvoir stimuler les camarades pour qu'ils ne se sentent plus dépossédés de leur activité. Toutes les AGE doivent également pouvoir se saisir des enjeux nationaux. La communication entre AGE, toutes tendances confondues, est également nécessaire. La création des « communautés d'universités » l'impose d'autant plus. Ceci permet également d'homogénéiser davantage l'organisation et de favoriser la formation des camarades.

## **Un syndicat en phase avec son milieu**

La légitimité du syndicat repose sur ses adhérents et sa capacité à intégrer le plus grand nombre dans son action. Quand une AGE est présente sur le terrain, quand elle intervient dans les débats universitaires, alors l'adhésion et l'engagement ne sont plus uniquement l'expression ponctuelle de l'indignation sociale au moment de la rentrée mais bien un réflexe collectif tout au long de l'année. « Un bon militant est un bon étudiant » parce qu'il est justement en phase avec son milieu.

Ainsi, les AGE se doivent de travailler au maximum à incarner l'action syndicale en permettant de conscientiser les étudiants, de relayer leurs aspirations et de les traduire syndicalement. En d'autres termes, l'UNEF doit réussir à réellement incarner les étudiants et sera ainsi plus efficace pour faire évoluer l'état de conscience collective dans les universités comme dans la société.

La massification de notre base militante est donc un enjeu décisif. Or il est aujourd'hui évident que notre mode de fonctionnement ne peut plus permettre à un maximum d'étudiants de s'impliquer dans le syndicat. Dans un contexte de recul de la démocratisation et de précarité, le risque est grand de voir l'implication des adhérents se replier sur un noyau dur de militants et donc *in fine* de se couper de son milieu. Chacune de nos actions doit donc tendre à la

syndicalisation toujours plus importante des étudiants, et ce sur des bases qui permettent à tous les militants la réappropriation de notre outil syndical.

Cela appelle une évolution de nos pratiques. Si militer vient du latin *militare*, « être soldat », il convient de ne pas confondre étymologie et pratique syndicale.

Reconnaître les évolutions du milieu implique de changer ici et maintenant notre militantisme en ouvrant l'activité du syndicat à tout un chacun. Le développement de la précarité étudiante ne permet plus de conserver un modèle de militantisme basé sur l'abnégation. Redoubler une année signifie pour certains l'arrêt pur et simple des études.

Cette redéfinition des pratiques militantes doit, et c'est une priorité compte tenu de la structuration des forces corporatistes, permettre à l'UNEF de retrouver une véritable implantation sur l'ensemble des sites universitaires, dans toutes les filières et y compris dans les écoles.

### **La formation tout au long de la vie : nouveaux étudiants, nouveaux défis pour l'UNEF**

Si l'UNEF veut pouvoir concrétiser son ambition d'être le syndicat de *tous* les étudiants, il nous faut également prendre en considération leur diversité. La formation tout au long de la vie et les reprises d'études offrent autant de nouveaux publics auxquels l'UNEF doit être en mesure d'assurer une place aussi naturelle que ce qu'elle offre aujourd'hui aux jeunes de 18-25 ans.

Conscients des enjeux spécifiques de la formation initiale sur les trajectoires de vie, nous ne pouvons pour autant hypothéquer notre ambition d'unir dans l'UNEF l'ensemble des étudiants. Nous ne pouvons que nous féliciter qu'ils soient de tous les âges et de tous les profils. Si l'émancipation passe par le savoir, il nous faut être à la pointe du combat pour que tous y accèdent ; non seulement par la formation initiale, mais aussi à tous les âges de la vie.

#### **c. Un syndicat internationaliste**

Syndicat internationaliste, l'action de l'UNEF n'est pas circonscrite à la France.

Les tenants de la rigueur enferment l'Europe dans la récession. Ils remettent en cause l'ensemble des protections collectives et portent un projet pour l'enseignement supérieur uniquement tourné vers la réponse aux besoins immédiats des entreprises.

Il est plus que jamais nécessaire d'organiser la contre-offensive. L'UNEF doit renforcer son action dans l'ESU (malgré ses défauts) et donner une vraie autonomie d'action au pôle syndical, qui rassemble les organisations qui partagent notre volonté de transformation sociale. L'UNEF doit également renforcer ses liens avec la CES et les organisations syndicales de salariés.

Ces politiques ne sont pas circonscrites à l'Europe. Le printemps arabe, les mouvements étudiants au Québec ou au Chili ont montré que la jeunesse est au cœur des transformations sociales et politiques. L'UNEF soutient ces mouvements et tisse des liens avec les organisations syndicales étudiantes de ces pays. Elle intervient aussi pour donner son analyse des événements et ne pas laisser les libéraux donner une grille de lecture néfaste pour nos propres mobilisations.

#### **d. Promouvoir un autre mode de fonctionnement de l'économie**

##### **Promouvoir le droit à la santé, défendre le régime étudiant de sécurité sociale**

Les décisions fiscales prises par le précédent gouvernement mettent en péril les finances des mutuelles étudiantes. L'absence d'investissement de l'État dans la prévention santé et une remise de gestion inférieure au coût réel font reposer sur les mutuelles étudiantes le poids du désengagement de l'État.

Les déremboursements décidés par la droite ont des conséquences dramatiques pour la santé des étudiants, faisant des complémentaires santé la béquille de substitution au régime obligatoire, alors même que près d'un cinquième des étudiants n'ont pas de mutuelle, contre 6% pour l'ensemble des Français. Ces mesures, de même que les franchises médicales, doivent être abrogées.

L'UNEF demande que soit mis en place des centres de santé universitaires à partir des SIUMPPS, gérés par les CROUS, permettant aux étudiants un accès gratuit à la médecine de ville et préventive et de pouvoir bénéficier du tiers payant. L'accès aux soins doit être rendu possible par la mise en place d'un chèque santé national.

Afin d'améliorer la qualité du service rendu aux étudiants, il faut tendre à la réunification du RESS autour de la LMDE. Si la mise en concurrence du RESS avait des motivations politiques, la réunification de celui-ci doit permettre de renforcer la légitimité du mutualisme étudiant démocratiquement géré et d'améliorer la lisibilité pour les étudiants.

L'UNEF continuera à s'investir pleinement dans la gestion de la LMDE.

##### **Coopératisme : troisième pilier et pourtant parent pauvre du mouvement social**

L'UNEF s'engage pour le coopératisme étudiant, notamment à travers l'UCEF ou Solidarité Étudiante, afin de défendre concrètement les étudiants au quotidien. Cela doit être une porte d'entrée supplémentaire pour les militants et ne doit plus être le parent pauvre de l'action de l'UNEF.



Le coopératisme est une démonstration de l'utilité du syndicat. Notre démarche allie défense matérielle des étudiants et objectif de conscientisation du milieu, à mille lieues de la démarche commerciale et opportuniste des corporations.

Au-delà des nécessaires et traditionnelles bourses aux livres, l'UNEF se doit de développer de nouveaux services à travers l'UCEF. En dehors des temps forts de la vie universitaire, la présence de l'UNEF au quotidien doit être caractérisée par ses services coopératistes, qui doivent être universels.

Enfin, les coopératives doivent compléter le service public, et non le remplacer. C'est pourquoi cette démarche doit s'articuler avec la revendication d'un haut niveau de service public, les coopératives ne devant pas durablement se substituer aux carences du CROUS.

**« Le plus excellent symbole du peuple, c'est le pavé.  
On lui marche dessus jusqu'à ce qu'il vous tombe sur la tête. »  
— Victor Hugo**